

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vevey, le 19 mars 2019

FUTUR COLLÈGE DE GILAMONT : LE TRIBUNAL CANTONAL CONFIRME LE PROJET DE CONSTRUCTION DE LA VILLE DE VEVEY

La Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal s'est déclarée satisfaite des compléments d'information fournis par la Ville de Vevey et a rejeté le recours déposé par les opposants au futur établissement scolaire. La Municipalité se réjouit de pouvoir aller de l'avant dans ce dossier phare de la législature afin de remplir ses obligations en matière d'accueil scolaire.

Dans un arrêt rendu le 14 mars 2019, la Cour de droit administratif et public (CDAP) du Tribunal cantonal a rejeté le recours formulé par les opposants à la construction du futur collège de Gilamont. La CDAP confirme ainsi la décision de la Municipalité de Vevey du 5 décembre 2017 levant les oppositions et octroyant le permis de construire pour cet établissement scolaire destiné à accueillir 800 élèves au nord de la ville, et ses aménagements extérieurs.

La Ville de Vevey a mis à l'enquête publique, du 7 juillet au 7 août 2017, le projet de construction du nouveau collège et le réaménagement de l'avenue des Crosets, du quai de Copet et de la rue de Fribourg. Fruit d'études et d'analyses détaillées, ces dossiers apportaient des compléments d'information sur trois points précis, demandés par la CDAP dans un arrêt de juillet 2016 : la protection contre les crues, les aménagements extérieurs et la gestion du trafic et du stationnement.

Ces projets d'aménagement ont été validés par les autorités cantonales compétentes, rappelle la CDAP qui s'est déclarée satisfaite des mesures prévues. « La Municipalité de Vevey se réjouit de pouvoir aller de l'avant dans ce dossier qui constitue la priorité de la législature 2016-2021. Notre ville se doit de remplir ses obligations en matière d'accueil scolaire », souligne la syndique Elina Leimgruber.

La construction du collège de Gilamont vise à répondre aux contraintes de la loi vaudoise sur l'enseignement obligatoire et à offrir une solution satisfaisante à l'évolution démographique d'une ville de plus de 20'000 habitants. L'incendie du collège des Crosets en septembre 2017, la construction en urgence de pavillons provisoires sur le quai Maria-Belgia et la rénovation actuelle de plusieurs établissements communaux ont mis, et mettent, en lumière, le besoin criant de nouveaux locaux scolaires à Vevey.

